

15 parvis René-Descartes BP 7000, 69342 Lyon cedex 07 Tél. +33 (0)4 37 37 60 00 www.ens-lyon.fr

DELIBERATION 23 CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE PLENIERE 11 JUILLET 2019

Subventionnement au CERFIG dans le cadre d'un projet de recherche

Vu le Code de l'éducation,

Vu le décret consolidé n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon,

Vu le décret consolidé n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, Vu les éléments pour le débat d'orientation budgétaire 2019,

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 11 juillet 2019, prend la délibération suivante :

Article 1.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés la subvention pour un projet de recherche au profit du Centre de recherche et de formation en infectiologie de Guinée d'un montant de vingt-trois mille euros.

Nombre de membres constituant le conseil : 25

Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 24

Nombre de voix favorables : 24 Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions: 0

Fait à Lyon, le 11 juillet 2019,

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON



